

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'YVOIRE
Séance du 29 Octobre 2019 à 20 heures 00**

2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François KUNG, Maire d'YVOIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2019 (*date de télétransmission*)

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum : 8

Etaient présents : Jean-François **KUNG**, Georges **COLLOMB**, Guillaume **SAILLY**, Isabelle **COLLOMB**, Patrice **BLOMME**, Evelyne **JACQUIER-TREBOUX**, Dominique **THIOLLAY**, Éric **BAILLOT**.

Étaient absents : Philippe **FARIZON**, Jérémy **BAILLIF**

Etaient excusés : Valérie **BAUD-LAVIGNE**

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Aline **DURET** à Evelyne **JACQUIER-TREBOUX**

Corinne **CHESSEL** à Dominique **THIOLLAY**

Paul **JACQUIER-DURAND** à Jean-François **KUNG**

Gérald **CALMUS** à Éric **BAILLOT**

A été élu secrétaire de séance : Guillaume **SAILLY**

M. le Maire a déclaré la séance ouverte à 20 heures 17.

N°062910-2019

8. Domaine de compétences par thèmes. 8.7. Transports

Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'aéroport international de Genève – Consultation des communes pour avis sur le dossier d'enquêtes publique de demande de modification de règlement et projet de travaux

Vu le courrier de M. le Préfet de la Haute-Savoie en date du 1^{er} octobre 2019 invitant notamment le conseil municipal de la commune d'YVOIRE à délibérer s'ils le jugent utile sur le dossier de l'enquête publique en cours réalisée par la Confédération suisse pour le développement de l'aéroport de Genève Cointrin ;

Vu les éléments de la fiche d'action du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) proposé par l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFPAC) relative à l'aéroport international de Genève ;

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et vote à mains levées,
A l'unanimité

DELIBERE,

Article 1 : RECOMMANDE un développement mesuré de l'aéroport international de Genève qui ne nuise pas aux populations des communes de l'ensemble du bassin lémanique impactées par les aéronefs, et que les décisions afférentes des autorités gestionnaires du projet soient prises en concertation permanente avec les collectivités publiques, en particulier intercommunales, des rives de l'ensemble du Lac Léman.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation
Aline DURET
1^{ère} Adjointe



Télétransmis en Sous-Préfecture le 6 novembre 2019



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de THONON LES BAINS

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-11-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Yvoire

N° de SIREN: 217403153

Numéro Acte de la collectivité locale: DEL201929OCT06

Objet acte: Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'aéroport international de Genève - Consultation des communes pour avis sur le dossier d'enquêtes publique de demande de modification de règlement et projet de travaux

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.7-Transports

Identifiant Acte: 074-217403153-20191029-DEL201929OCT06-DE
